

PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS EKI
BEGIA
ETE 2017



SOMMAIRE

I. LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

1. QU'EST-CE QU'UN PROJET EDUCATIF ?
2. LE PROJET EDUCATIF DE LA MAIRIE D'USTARITZ.

II. LE PROJET PEDAGOGIQUE ETE 2017

1. QU'EST-CE QU'UN PROJET PEDAGOGIQUE ?
2. LE PERSONNEL
 - A. *L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.*
 - B. *ROLE ET FONCTION DE L'EQUIPE DE DIRECTION*
 - C. *ROLE ET FONCTION DE L'ANIMATEUR*
3. LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE
 - A. *POUR LES 3-6 ANS*
 - B. *POUR LES 7-10 ET 11 ANS HORS TEMPS PASSERELLE*
 - C. *POUR LES 11 ANS EN TEMPS PASSERELLE*
4. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS EKI BEGIA
 - A. *REPARTITION DES TRANCHES D'AGE*
 - B. *JOURNEE TYPE*
 - C. *SEMAINE TYPE*
 - D. *AMENAGEMENT DES LOCAUX*

ANNEXE (grille d'évaluation stagiaire BAFA)

I. LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

1. QU'EST-CE QU'UN PROJET EDUCATIF ?

Le projet éducatif territorial élaboré par la Mairie d'Ustaritz permet de déterminer les orientations qu'elle souhaite respecter en matière d'accueil et d'éducation des enfants sur son territoire. Elle souhaite mettre à profit des temps de loisirs et de vacances pour accompagner l'enfant dans son développement, l'amener à se découvrir et à découvrir le monde qui l'entoure afin d'être un complément, une continuité à l'action éducative des parents et de l'école.

2. LE PROJET EDUCATIF DE LA MAIRIE D'USTARITZ.

Il n'est pas simple outil local de coordination d'actions juxtaposées mais le moteur d'une véritable dynamique de coopération entre les membres de la communauté éducative locale, comprenant les pouvoirs publics et les autres acteurs institutionnels, qu'ils relèvent de l'Etat ou des collectivités territoriales, des établissements scolaires, des associations, des enfants, des jeunes, des parents et, plus largement, des habitants du territoire.

Le projet éducatif territorial prend la forme d'un engagement contractuel entre les collectivités, les services de l'Etat et les autres partenaires.

L'idée centrale est de faciliter l'accès à tous les enfants aux activités sportives, culturelles ou artistiques, rythmé par la découverte, l'apprentissage, l'ouverture aux autres et la citoyenneté active.

Ce projet vise à :

- Aider chaque enfant à construire sa personnalité pour apprendre à se respecter ;
- Apprendre à tous le respect de l'autre, la tolérance, l'acceptation des différences et des valeurs de chacun ;
- Aider les enfants à devenir responsables et respectueux des valeurs citoyennes ;
- Développer la curiosité intellectuelle des enfants en leur faisant découvrir de nouvelles activités et diversifier leurs centres d'intérêts qui peuvent s'étendre en dehors du temps scolaire.

Les activités doivent permettre aux jeunes de développer tout leur potentiel dans les domaines physiques et intellectuels, de la découverte, du jeu et de l'expression. Les activités sont adaptées à leurs possibilités et prennent en compte leurs intérêts.

Le projet éducatif territorial place l'enfant au cœur des réflexions, en suivant des choix éducatifs, didactiques, organisationnels et méthodologiques de la Collectivité.

Ces choix visent à développer 3 domaines :

➤ LA CAPACITE D'ETRE ENSEMBLE :

- Valorisation des diversités comme élément de richesse et comparaison ;
- Respect et acceptation des règles ;
- Coopération positive visant l'intérêt collectif.

➤ L'AUTONOMIE :

- Capacité de travailler d'une manière personnelle, à la réalisation d'une tâche ;
- Prise de conscience de la responsabilité individuelle au sein du groupe.

➤ LA CREATIVITE :

- Trouver son propre chemin pour résoudre des situations nouvelles ;
- Développer la pensée critique.

De ces choix découlent des objectifs éducatifs que l'on s'efforce à développer dans tous les projets autour de l'enfant :

- **Développer la personnalité de l'individu.**

On ne peut grandir et s'épanouir qu'en accédant à la connaissance de soi pour mieux se projeter vers les autres et à travers le monde.

La Mairie d'Ustaritz souhaite, à travers son projet éducatif, aider les enfants à enrichir leur personnalité en stimulant leur créativité, en développant et en renforçant leur potentiel.

- **Favoriser l'accès à la citoyenneté.**

Le respect des autres et de l'environnement est une valeur éducative qui associe valeurs individuelles et valeurs collectives.

Pour se construire, l'enfant a besoin des autres parce qu'il est un être social.

II. LE PROJET PEDAGOGIQUE ETE 2017

1. QU'EST-CE QU'UN PROJET PEDAGOGIQUE ?

Le projet pédagogique définit le fonctionnement et les objectifs pédagogiques du centre de loisirs. Il s'appuie sur les orientations du projet éducatif territorial vu précédemment (création, vivre ensemble et autonomie). A travers les diverses activités, l'équipe de l'ALSH d'Ustaritz mettra en œuvre ce projet.

2. LE PERSONNEL

A. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE.

L'équipe pédagogique est composée :

- En juillet : directeur Yannick THAO (référent des 7- 11ans) et directrice adjointe Julianie URRUTIGARAY (référente des 3- 6ans)
- En août : directrice Pantxika OXOBY (référente des 7- 11ans) et directrice adjointe Julianie URRUTIGARAY (référente des 3-6ans)
- 28 animateurs répartis sur les deux mois, ils sont composés :
 - animateurs bascophones (afin que l'enfant puisse s'exprimer dans la langue qu'il désire)
 - d'animateurs diplômés Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
 - de stagiaires BAFA (ils seront suivis par la Direction et évalués à mi- séjour et fin de séjour à l'aide d'une grille d'évaluation (voir ANNEXE))

Des temps de réunion de l'équipe pédagogique seront organisés 1h par jour de 17h30 à 18h30 afin d'élaborer le planning d'activités, de réaliser des bilans et si nécessaire d'apporter des changements.

B. ROLES ET FONCTIONS DE L'EQUIPE DE DIRECTION

- Mise en œuvre et suivi du projet pédagogique
- Garante de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et des animateurs
- En charge de la coordination et de l'animation de l'ensemble du personnel
- Est l'interface entre les familles, les partenaires, l'équipe pédagogique et la municipalité
- Veille à la gestion quotidienne du centre de loisirs
(administrative/financière/matérielle/humaine)
- Rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires

C. ROLES ET FONCTIONS DE L'ANIMATEUR

➤ Auprès des enfants :

- Capacité à assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Capacité à établir une relation constructive de qualité auprès de l'enfant
- Respecter le rythme de l'enfant et adapter les activités à son âge
- Etre à l'écoute, disponible, avenant et dynamique
- Connaissance et application de la réglementation liée aux ALSH
- Capable de gérer un groupe d'enfant en autonomie

➤ Avec ses collègues :

- Respect des collègues
- Travail en équipe
- Cohésion, implication et prise d'initiatives

➤ Avec les parents :

- Transmission et suivi des informations concernant les enfants
- Avoir une attitude adaptée (savoir-être)
- Disponible et à l'écoute du parent

3. LES OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

A. POUR LES 3-6 ANS

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN PLACE
Contribuer à l'imagination chez l'enfant	-Susciter l'envie (éveiller la curiosité) -Permettre la découverte -Favoriser la création	- à travers les activités manuelles/ d'expressions/musicales -à travers des jeux de coopération/ la mise en place des règles de vie avec les enfants/ les camps.
Développer la vie en collectivité	Accompagner l'enfant en tant qu'individu dans le groupe	Par rapport au thème (MER et 5
Etre acteur de ses loisirs	Favoriser la participation des enfants aux activités	CONTINENTS), en permettant à l'enfant de découvrir les continents et le milieu marin.

B. POUR LES 7-10 ET 11 ANS HORS TEMPS PASSERELLE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS MIS EN PLACE
Favoriser l'épanouissement de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Amener l'enfant à prendre ses responsabilités et à se prendre en charge - Respecter le rythme de l'enfant - Découvrir l'environnement naturel et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> - En favorisant le rangement - En mettant à disposition des jeux de société, d'imitation, jeux de cours... (nahas mahas) - En permettant à l'enfant de se servir seul au temps de repas - En créant des temps d'échanges, des boîtes à idées
Développer le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le respect (d'autrui/environnement/règles...) - Encourager au partage et à l'entraide - Renforcer la cohésion de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des règles de vie sur les différents sites d'activités - En étant à l'écoute des besoins des enfants - En favorisant des jeux collectifs - En utilisant les lieux mis à disposition par la commune

C. POUR LES 11 ANS EN TEMPS PASSERELLE

Concernant le groupe des 11 ans, une passerelle est prévue avec l'Espace Jeune.

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN PLACE
Créer du lien entre l'accueil de loisirs Eki Begia et l'Espace Jeunes	<ul style="list-style-type: none">- Permettre aux enfants de l'accueil de loisirs Eki Begia de mieux appréhender le passage à l'Espace jeunes avec un encadrement spécifique- Sensibiliser les enfants et les parents au fonctionnement de l'Espace Jeunes- Intégrer les ados dans un rôle participatif vis-à-vis des enfants de l'ALSH dans la découverte des lieux et des activités à l'Espace Jeunes	<ul style="list-style-type: none">- à travers les activités communes (contes vivants/fresques/jeux coopératifs...)- un animateur référent (en juillet et en août) assure la passerelle- en s'appropriant les locaux de l'Espace Jeunes (fonctionnement, règles de vie...)
Assurer la continuité de l'apprentissage de la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer l'autonomie des enfants sur le temps d'activités et de vie quotidienne- Favoriser la découverte de nouveaux horizons culturels- Veiller à ce que cet échange entre les deux groupes se fasse dans le respect mutuel	<ul style="list-style-type: none">- en favorisant l'échange, l'entraide et le respect

4. L'ORGANISATION DU CENTRE DE LOISIRS EKI BEGIA

Pour cet été les animateurs ont choisi au mois de juillet le thème de la « **MER** » et en août des « **5 CONTINENTS** ».

A. REPARTITION DES TRANCHES D'AGE

- Les 3-4 ans
- Les 5 ans
- Les 6 ans
- Les 7 ans
- Les 8-10 ans
- Les 11 ans

B. JOURNEE TYPE

MATIN

• **7h30-9h** : **ACCUEIL** (toutes les tranches d'âge sont regroupées et disposent de matériel pédagogique afin d'assurer un bon accueil des parents et enfants. Dans ces créneaux horaires, la législation de la Jeunesse et Sport ne s'applique pas pour déterminer le nombre d'animateurs nécessaires.)

• **9h-12** : **ACTIVITES PAR GROUPE**

• **12h (3-5ans)/12h15 (6-7ans)/12H45 (8-11ans)** : **REPAS**

C'est un instant de convivialité, de plaisir, privilégié qui favorise l'échange entre les enfants et les animateurs. Ce moment favorise la vie en collectivité (prise de repas ensemble/participation aux différentes tâches : nettoyage, débarrassage...). Les animateurs prennent leur repas avec les enfants afin de faciliter les temps d'échanges. Ils incitent les enfants à goûter les aliments sans jamais forcer.

L'équipe d'animation est au courant des allergies et applique le Projet d'Accueil Individualisé, les parents fournissent « le panier repas » et le goûter de l'enfant ayant un PAI.

Concernant les régimes alimentaires particuliers un repas de substitution est prévu par le prestataire de service qui fournit les repas.

APRES-MIDI

- **13h/13h30** : SIESTE (3-5ans) et TEMPS CALME (6ans)
- **13h30/14h30** : TEMPS NAHAS MAHAS* (6-11ans)
- **14h30/16h30** : ACTIVITES PAR GROUPE
- **16h30/17h** : GOUTER (fourni par le centre et mis à disposition des animateurs qui ont en charge l'organisation du goûter sur le centre et lors des déplacements)
- **17h/18h30** : ACCUEIL (toutes les tranches d'âge sont regroupées et disposent de matériel pédagogique afin d'assurer le départ des parents et enfants. Dans ces créneaux horaires, la législation de la Jeunesse et Sport ne s'applique pas pour déterminer le nombre d'animateurs nécessaires.)

* Le temps *NAHAS MAHAS* permet la transition entre le repas et les activités dirigées par les animateurs. Différents ateliers (bibliothèque/jeux extérieurs/jeux calmes...) sont à disposition de l'enfant, afin qu'il puisse aller d'atelier en atelier comme il le souhaite.

A ce moment-là les différentes tranches d'âge se croisent et partagent un moment ensemble.

A RAPPELER :

- Le taux d'encadrement pour les enfants de 3-5 ans est d'1 animateur pour 8 enfants
- Le taux d'encadrement pour les enfants de 6-12 ans est d'1 animateur pour 12 enfants

C. SEMAINE TYPE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-9h	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>
9h-12h	Activité/groupe	PISCINE (5ans)	PISCINE (7-11ans)	PISCINE (3-4ans)	Activité/groupe
12h-12h45	<i>REPAS</i>	<i>REPAS</i>	<i>REPAS</i>	<i>REPAS</i>	<i>REPAS</i>
13h-13h30	Sieste (3-5ans) /temps calme (6ans)	Sieste (3-5ans) /temps calme (6ans)	Sieste (3-5ans) /temps calme (6ans)	Sieste (3-5ans) /temps calme (6ans)	Sieste (3-5ans) /temps calme (6ans)
13h30-14h30	Temps nahas mahas (6-11ans)	Temps nahas mahas (6-11ans)	Temps nahas mahas (6-11ans)	Temps nahas mahas (6-11ans)	Temps nahas mahas (6-11ans)
14h30-16h30	Activité/groupe	PISCINE (6ans)	Activité/groupe	PISCINE (8-10ans)	Activité/groupe
16h30-17h	<i>Gouter</i>	<i>Gouter</i>	<i>Gouter</i>	<i>Gouter</i>	<i>Gouter</i>
17h-18h30	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>	<i>ACCUEIL</i>

➤ JOUR DE SORTIES PAR GROUPE :

- 3-5ans : **MERCREDI**
- 6-7ans : **JEUDI**
- 8-11 ans : **VENDREDI**

Pour chaque sortie les animateurs emportent une trousse de secours et doivent faire une fiche de sortie, qui comprend :

- les noms des animateurs
- le trajet exact
- l'heure de départ et d'arrivée
- le lieu du pique-nique
- les noms des enfants présents

Avant toute sortie un repérage des lieux sera effectué par les animateurs.

➤ La **PISCINE** :

Les enfants doivent impérativement avoir dans leur sac :

- un maillot
- une serviette
- un bonnet

Un animateur sera systématiquement présent hors de l'eau en plus des animateurs présents dans l'eau. Il sert de relais aux animateurs se trouvant dans l'eau (toilettes/surveillance des enfants hors de l'eau...)

➤ Les **DEPLACEMENTS** :

-En **minibus**,

Seuls les animateurs ayant le permis de conduire depuis plus d'un an peuvent assurer les trajets. Pour les enfants de moins de 10 ans des rehausseurs sont prévus, ils doivent obligatoirement être assis à l'arrière du véhicule.

Toutes les personnes présentes dans le minibus doivent attacher leur ceinture de sécurité (animateurs et enfants).

- En **car**,

Le conducteur est un professionnel.

Un animateur sera responsable de convoi pour le déplacement, il doit veiller :

- à placer un animateur près de chaque issue de secours
- à compter les enfants à chaque montée et descente du car
- à être en possession de la liste des enfants présents (un double est remis au bureau de la direction avant le départ)
- à prendre connaissance du trajet avec le chauffeur (itinéraire prévu/programmation des arrêts si besoin...)
- à s'assurer avec les autres animateurs que les enfants mettent les ceintures de sécurité et restent assis sur leur siège
- à rappeler les consignes de sécurité et les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage

- A **pied**,

Les animateurs veillent à ce que le groupe marche sur les trottoirs, calmement et sans bousculade. En revanche s'il n'y a pas d'espace réservé aux piétons, le groupe doit marcher à droite de la chaussée dans le sens de la marche.

Pour traverser le groupe doit emprunter des endroits réservés et un animateur se mettra de chaque côté du passage piéton afin d'arrêter les véhicules et de faciliter la traversée des enfants.

- En **vélo**,

Chaque vélo devra obligatoirement être équipé :

- d'une lumière jaune avant et d'un feu rouge arrière
- d'un avertisseur sonore
- d'une plaque métallique ou d'une étiquette de propriété
- de freins efficaces

Le port du casque est obligatoire. Un groupe comprend 2 animateurs pour 14 enfants. Un animateur est en tête du convoi et les enfants suivent en file indienne en respectant une distance de sécurité entre chaque vélo et un autre animateur est en bout de convoi.

➤ **Les GRANDS JEUX ET JEUX DE PISTES**

Les animateurs doivent s'organiser pour baliser les jeux afin que cela ne gêne en rien l'organisation de l'accueil de loisirs. Ils devront établir une liste de sortie en précisant l'itinéraire emprunté tout au long du jeu.

➤ **Les ACTIVITES « SPORTS ET DECOUVERTES » :**

Ces activités sont une initiation d'un ou plusieurs jours. Elles sont proposées par des éducateurs territoriaux ou par des prestataires de service. L'inscription est ouverte aux enfants utilisant le service du centre de loisirs mais aussi à des enfants ne venant que pour ces activités.

D. AMENAGEMENT DES LOCAUX

➤ Le bâtiment LAGUNEN ETXEA (7ans/8-10ans):

- Au rez-de-chaussée :

Le bureau de l'accueil de loisirs se trouve dans le hall d'entrée du bâtiment.

La salle qui se trouve dans l'aile gauche est la salle des animateurs.

La salle qui se trouve dans l'aile droite est la salle affiliée au groupe des 7ans.

La régie est attenante à salle des 7 ans.

- A l'étage :

Tout l'étage est réservé au groupe des 8-10 ans.

➤ Le bâtiment de l'IKASTOLA (3-4ans/5ans/6ans) :

- Les garderies du matin et du soir se déroulent dans les deux salles face aux cours de récréation. Ce sont les mêmes pour l'accueil périscolaire durant l'année scolaire.
- Le groupe des 3-4 ans a les deux salles du fond, dont une qui fait office de dortoir (sur la gauche).
- Le groupe des 5 ans a la salle attenante à celle des plus petits ainsi que la pièce sur sa droite (dortoir).
- Le groupe des 6 ans se trouve dans la salle à droite du hall des petits.
- Il y a un local de rangement au niveau de l'abri des petits à droite.
- A gauche des salles de garderie se trouve la salle de motricité

➤ Le bâtiment de l'école IDEKIA (11ans) :

- La salle de motricité et la salle à droite du couloir sont à disposition du groupe des 11ans.

➤ Les réfectoires :

- La cantine St Vincent accueille les groupes des 6 ans et 7 ans
- La cantine Idekia accueille les groupes des 8-10 ans, 11 ans et l'Espace Jeune
- La cantine de l'Ikastola accueille les groupes des 3-4 ans et 5 ans

ANNEXE : GRILLE D'ÉVALUATION STAGIAIRE BAFA

- | | | | |
|---|---------------------|---|----------------|
| 1 | Tres satisfaisant | 2 | satisfaisant |
| 3 | Moyen | 4 | Insatisfaisant |
| | Très insatisfaisant | 5 | |

GRILLE EVALUATION Stagiaire BAFA

Intitulés	1	2	3	4	5	Observations
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						
Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc...)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement au préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Est à l'heure						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
Le fonctionnement						
Comment à été l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens matériels ont-ils été suffisant ?						
Il y a t-il eu respect des horaires (accueil, activités, ...)?						
Comment à été la préparation des activités ?						
Comment à été la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment ont été les intervenants extérieurs ?						
Comment à été la gestion des temps calme ?						
Comment à été la gestion des repas ?						

L'activité										
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants										
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques										
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants										
Anticipe et prépare ses activités										
S'implique dans l'activité										
Sait créer un « imaginaire »										
Sait gérer un temps calme										
Sait gérer un temps de repas										
Sait gérer un temps d'activité										
Sait gérer un temps de voyage										
Sait gérer un temps d'accueil										
Les relations / Le partenariat										
Sait prendre en compte les demandes des parents										
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat										
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades										
Travaille avec l'équipe de service										
Le projet										
Connait la notion de projet										
Travaille avec une méthodologie de projet										
Partage les valeurs du projet										
document www.pratiquesdanim.com©2005										